

Votre référent : Marie-Joëlle BARRY

Adresse : 33 rue François Chénieux
87000 LIMOGES

Tél : 05 55 79 08 51

Email : limoges@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :
SAP805295706

Organigramme :

Direction : Marie-Joëlle BARRY

Adjointe direction : Angélique MARTIN

Responsables de secteur

Elodie LEROUX

Référent clients ménage : Lara VIGOURT

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi / samedi sur rendez-vous

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

BUS : ligne 1 arrêt Encombe Vineuse / lignes 1, 2, 20 arrêt place Carnot



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Limoges, Couzeix, Boisseuil, Feytiat, Panazol, Le Palais sur Vienne, Condat sur Vienne, Isle, Aixe sur Vienne, Verneuil sur Vienne, Bosmie l'Aiguille, Le Vigen, Solignac, Bonnac la Côte, Rilhac Rancon, Saint Priest Taurion, Chaptelat, Burgnac, Saint Just le Martel (plus généralement Limoges et 15 km autour de Limoges)

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, France Douche, Famileat.

AUTORITES ADMINISTRATIVES :

Conseil Départemental : Haute-Vienne - 11, rue François Chénieux - 87000 Limoges

Agence Régionale en Santé : Limousin - 24 rue Donzelot - 87000 Limoges

DDETS : 2 allée Saint Alexis - 87000 Limoges

Pour signaler des situations de maltraitance avérées ou évènements graves, contacter les services du département - Pôle personnes âgées - personnes handicapées au 05 44 00 11 32, ou contacter le procureur de la République - Tribunal judiciaire de Limoges - 23 place Winston Churchill - 87000 Limoges - accueil.tj-limoges@justice.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

✓ L'agence remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Votre agence APEF Limoges vous propose l'avance immédiate du crédit d'impôt. Ne payez que 50% de votre facture. Renseignez vous auprès de votre agence.

✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.

✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

✓ Votre agence APEF Limoges peut vous proposer l'avance immédiate de crédit d'impôt pour vous permettre de ne payer que la moitié de votre facture – renseignez-vous auprès de votre agence

✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le Service Territorial de l'Autonomie compétent.

✓ Si vous êtes témoin ou victime **d'une maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil joint.



Avec le soutien
du Conseil
Départemental





TARIFS APPLICABLES AU 1er septembre 2026



TARIFS GÉNÉRIQUES

MODE PRESTATAIRE *

APEF LIMOGES

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,36 €	30,10 €	15,05 €
Bien-être	28,45 €	31,30 €	15,65 €
Evasion	29,45 €	32,40 €	16,20 €
Ponctuel	31,18 €	34,30 €	17,15 €

Détail des formules en annexe

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT SENIOR ET PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + Accompagnements régulier	28,09 €	30,90 €	15,45 €
Aide + Accompagnements ponctuel	28,09 €	30,90 €	15,45 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	29,18 €	32,10 €	16,05 €
Garde d'enfants + 3 ans	28,55 €	31,40 €	15,70 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,45 €	33,50 €	16,75 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
CONTRAT ANNUEL			
20 H ou plus / 12 mois	42,08 €	50,50 €	25,25 €
15 H à 19 H / 12 mois	43,75 €	52,50 €	26,25 €
10 H à 14 H / 12 mois	45,42 €	54,50 €	27,25 €
Evacuation déchets de tonte par intervention	13,33 €	16,00 €	8,00 €
Ponctuel	47,92 €	57,50 €	28,75 €

Détails des formules en annexe

BRICOLAGE			
Ponctuel	46,36 €	51,00 €	25,50 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Démarches administratives (43,00 € TTC - 37,27 € HT) Assistance informatique (51,00 € TTC - 42,50 € HT) Garde animaux de compagnie pour personnes dépendantes (32,00 € TTC - 26,67 € HT) Nettoyage vitres (37,20 € TTC - 33,82 € HT) Présence et vigilance à domicile (37,00 € TTC - 29,58 € HT) Forfait coffre à clés (115,00 € TTC - 104,55 € HT)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts. (***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées APA PCH.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00 € TTC/ km (0,79 € HT / Km)

Frais de gestion administrative mensuels moins de une intervention par semaine : 12,50 € TTC (11,36 € HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels une intervention par semaine : 14,50 € TTC (13,18 € HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels deux interventions par semaine : 17,50 € TTC (15,91 € HT) par mois

Frais de gestion administrative mensuels plus de deux interventions par semaine : 20,50 € TTC (18,64 € HT) par mois



Avec le soutien
du Conseil
Départemental



- SAS DOMICILE SERVICES au capital de 12 000 € - Immatriculée au RCS de Limoges - Siret 80529570600024 - Siège social : 33, rue François Chénieux - 87000 Limoges

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V12 072024



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF LIMOGES



TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. - Avoir 60 ans et plus - Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. - Résider régulièrement en France	29,92 €	31,57 €	50% du reste à charge de votre facture	
	Prestation courte de Demi Heure Tarif pour 30 minutes d'intervention	20,96 €	22,11 €		
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		Par heure entière	31,28 €	33,00 €	16,50 €
		Prestation courte pour 30 minutes	22,09 €	23,30 €	11,65 €
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓Avoir de 20 à 60 ans ✓Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓Résider régulièrement en France	29,92 €	31,57 €	50% du reste à charge de votre facture	
	Prestation courte de Demi Heure Tarif pour 30 minutes d'intervention	20,96 €	22,11 €		
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		Par heure entière	31,28 €	33,00 €	16,50 €
		Prestation courte pour 30 minutes	22,09 €	23,30 €	11,65 €

CAISSES DE RETRAITE

ARDH L'aide au retour à domicile après hospitalisation	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. Etre retraité du régime général de + 55 ans Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile Ne pas relever de soins palliatifs	26,91 €	29,60 €	50% du reste à charge de votre facture
	OSCAR Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite	26,91 €	29,60 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,64 €	27,10 €	
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	24,64 €	27,10 €	

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,00 € TTC/ km (0,79 € HT / Km)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21H - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



Avec le soutien
du Conseil
Départemental



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle		X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles		X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide aux seniors & Personnes en situation de handicap (1)

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE (2)	ASSISTANCE (3)
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X	X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Aider aux tâches administratives	X	X
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.		X
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (leviers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, etc) *		X

(1) Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge PCH, toutes les tâches peuvent être réalisées hormis l'entretien du logement et du cadre de vie.

(2) Formule proposée dans le cadre du régime de la déclaration en mode prestataire

(3) Formule proposée dans le cadre du régime de l'autorisation en mode prestataire

* Prestations réservées uniquement aux personnes dépendantes

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS *	GARDE D'ENFANT - 18 ANS HANDICAPES*	GARDE D'ENFANT + 3 ANS **	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à la crèche	X	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X	X
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	X
Préparer les repas	X	X	X	X
Aider à la prise des repas	X		X	X
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	X
Organiser les siestes	X		X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Gérer les changes	X		X	X
Accompagner à la propreté	X		X	X
Accompagner au bain, à la douche	X		X	X
Accompagner dans la petite toilette	X		X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X		X	X
Aider aux devoirs			X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	X

(1) Garde de 3 enfants maximum par intervention

* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire, intégrant la garde d'enfant de - 3 ans et le enfants de - 18 ans en situation de handicap

** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire

*** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire, comprenant la garde d'enfants de 2 voire 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).